



Bonjour,

Je suis Franck Juillard, je me présente devant vous en qualité de délégué d'échelon local, pour vous reparler d'un outil mis à disposition de l'ensemble des délégués : l'atelier des élus.



Et pour le présenter mieux que moi, rien de tel qu'une courte vidéo !

Maintenant, vous connaissez tous le but de cette plateforme : Former les élus de la MSA.

Mais on ne va pas se le cacher, le taux de fréquentation n'est pas à la hauteur de nos espérances.

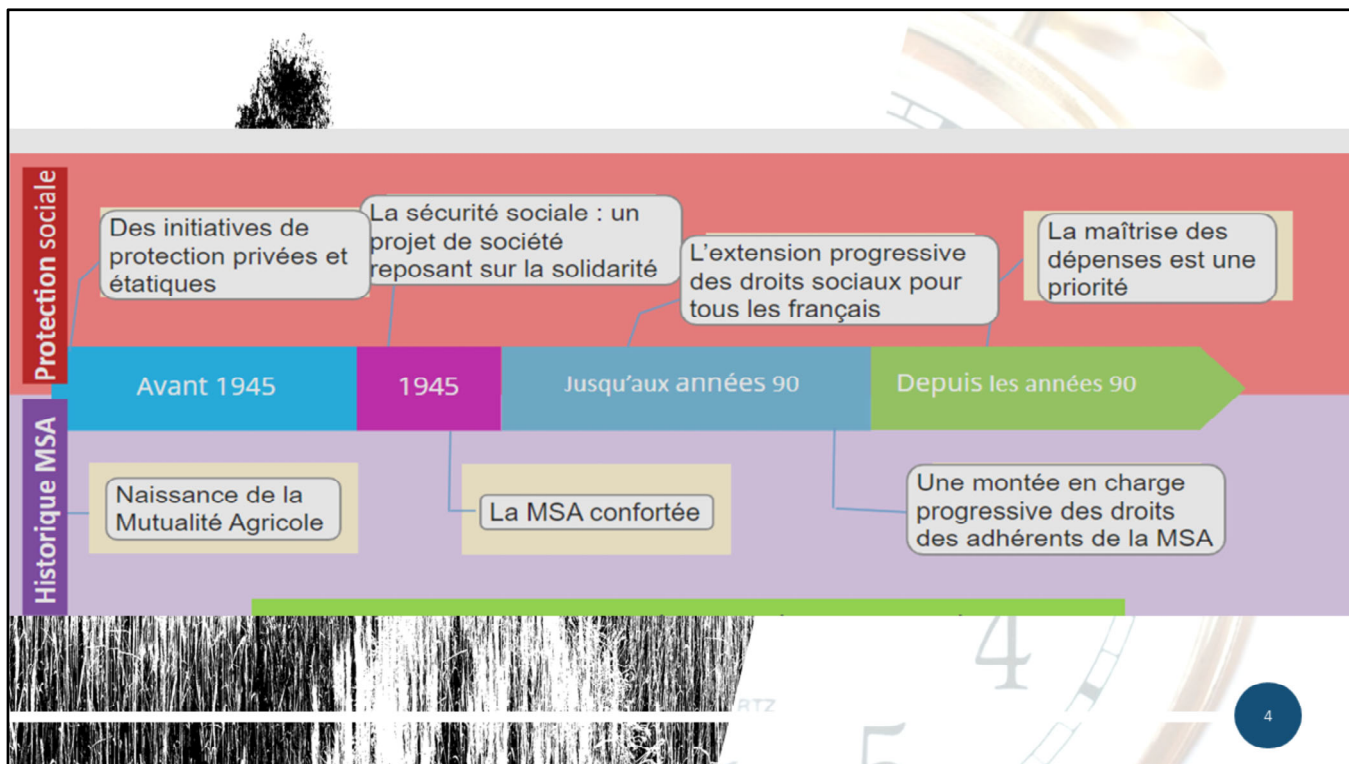
Les raisons sont multiples, et certainement toutes pertinentes.

Je vais donc juste essayer de vous donner un peu plus envie d'y aller faire un tour.

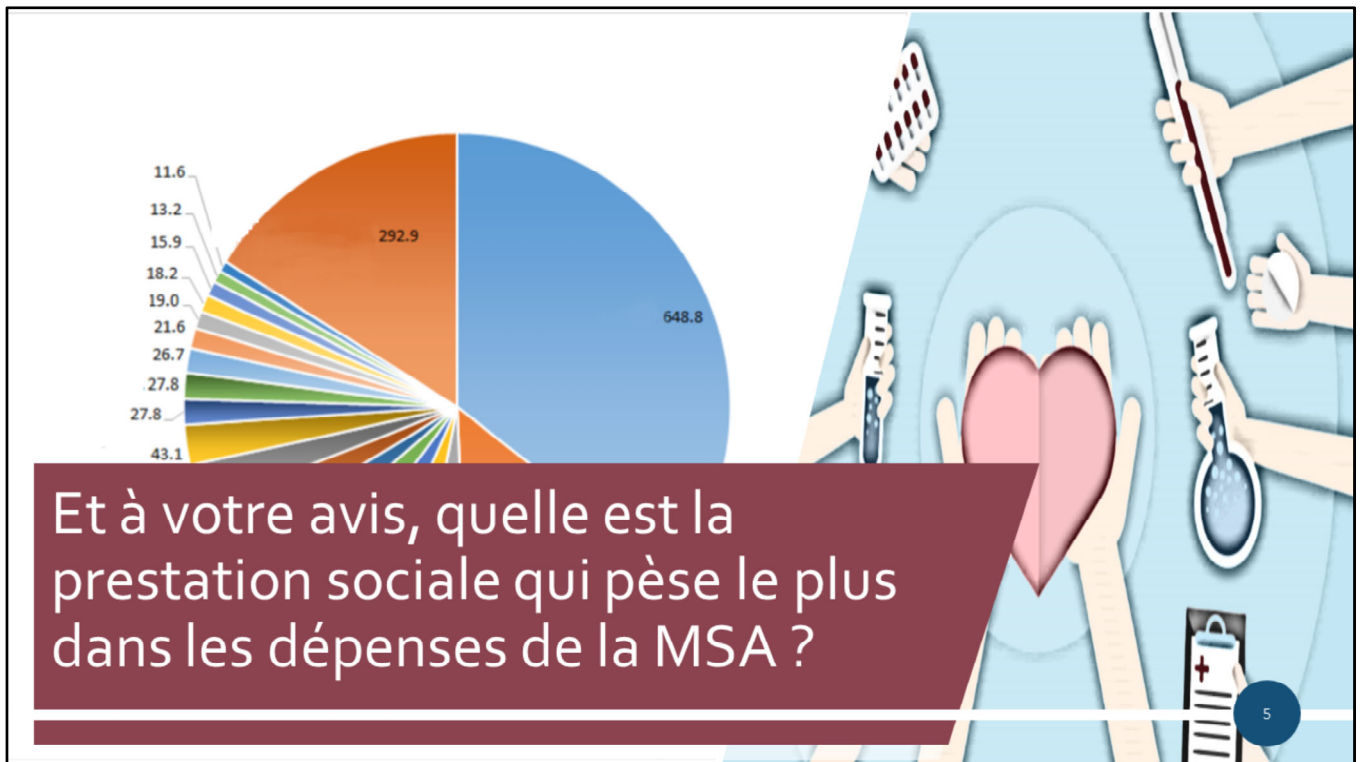
Commençons par quelques questions :



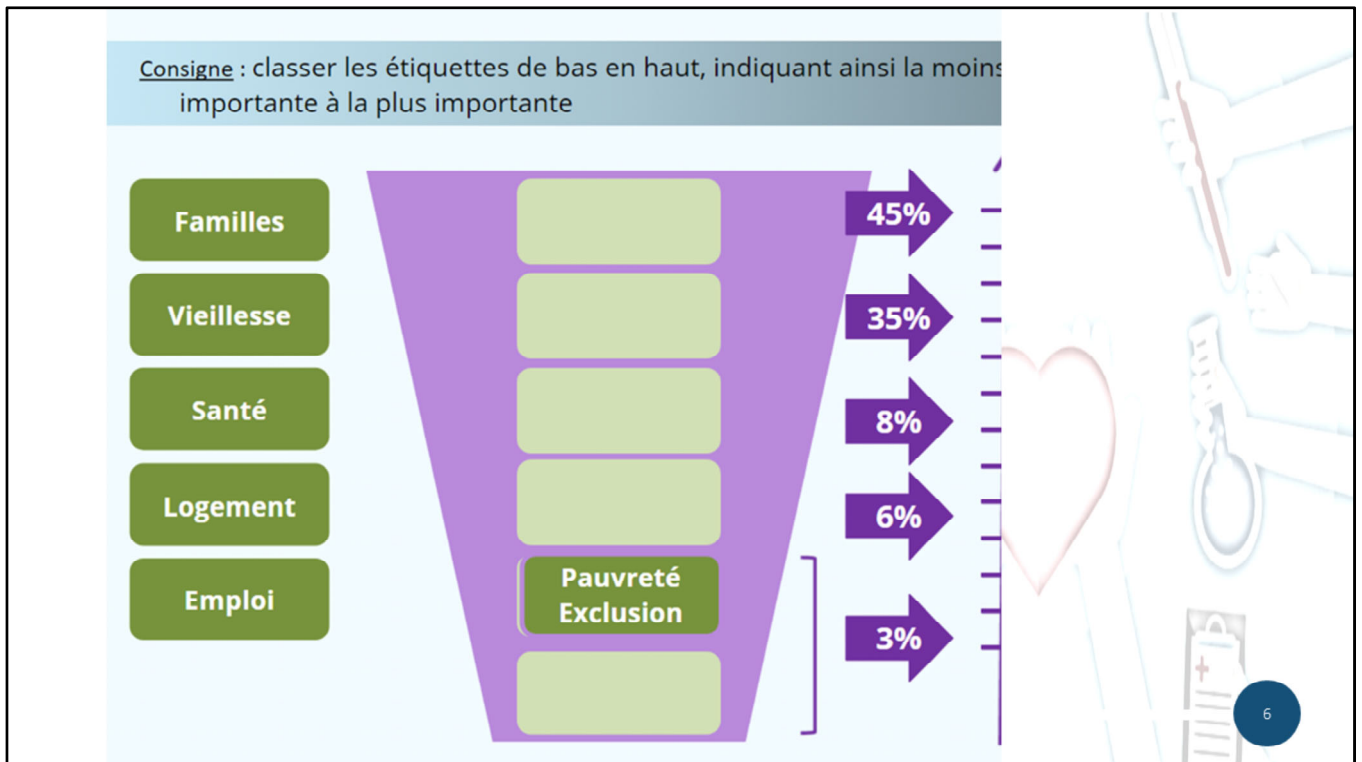
D'après vous, la Mutualité Agricole a été créée avant ou après la Sécurité Sociale ?



Et oui, la Mutualité Agricole a bien été créée avant la Sécurité Sociale, elle-même créée en 1945.

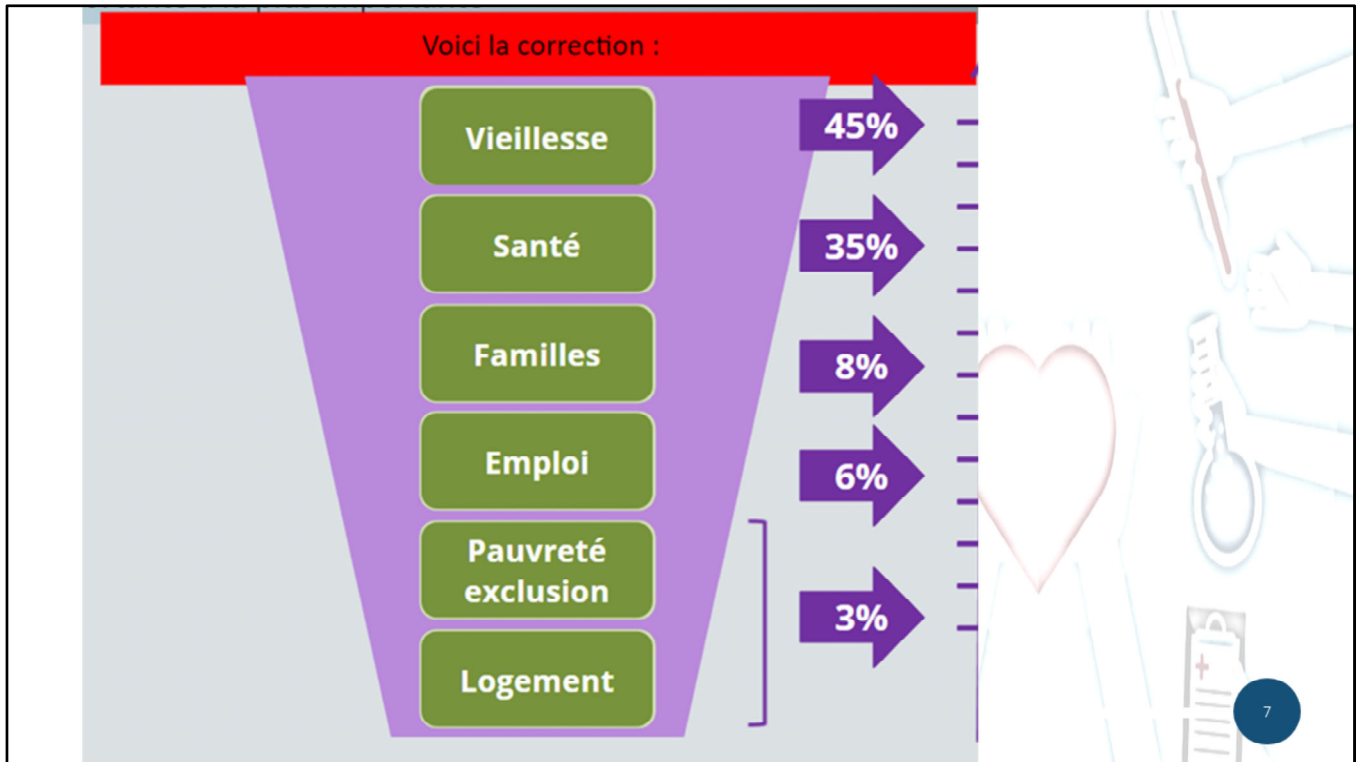


Et à votre avis, quelle est la prestation sociale qui pèse le plus dans les dépenses de la MSA ?



Vous avez à l'écran une infographie pour vous aider.

Alors, qui sait quelle est la prestation qui pèse 45 % ?



Ce sont les prestations vieillesse qui pèse pour 45 % dans les dépenses.



### Cas pratique

Vous êtes dans une réunion, représentant la MSA, et on vous dit gentiment, ou pas :

La MSA jamais là quand on en a besoin, mais pour les cotisations, pas de problème, elle ne nous oublie pas !

Que répondez-vous ?



Maintenant voyons un petit cas pratique, auquel certains d'entre vous ont peut-être été confrontés, mais ça m'étonnerait un peu 😊 :

Vous êtes dans une réunion, représentant la MSA, et on vous dit gentiment, ou pas :

La MSA jamais là quand on en a besoin, mais pour les cotisations, pas de problème, elle ne nous oublie pas !

Que répondez-vous ?





Vous avez à l'écran 3 propositions, quelle est la bonne selon vous ?



Voici ce que vous devriez répondre, pour désamorcer l'agressivité de votre interlocuteur.

Une dernière question, et je vous explique ensuite pourquoi je vous fais subir cette interro surprise.

qu'est-ce qui est le plus important :

Les mots que vous utilisez

ou

Votre posture, votre attitude et vos gestes ?



11

A votre avis, lorsque vous échangez avec un adhérent qui vous interpelle sur la MSA, qu'est-ce qui est le plus important :

Les mots que vous utilisez

Ou

Votre posture, votre attitude et vos gestes ?

70 % de la communication passe par le non verbal !

## 4

### L'importance du non verbal

#### Le non-verbal influence la communication

- Ayez conscience des autres médiums que la parole pour communiquer :  
Regard, sourire, mimiques, attitudes  
présentation, silence, intonation,  
choix, etc ...
- **Utilisez** les gestes ponctuateurs
- **Rappelez-vous** : 70% de la communication passe par le non verbal

Cela peut paraître surprenant, mais 70 % de la communication passe par le non verbal !

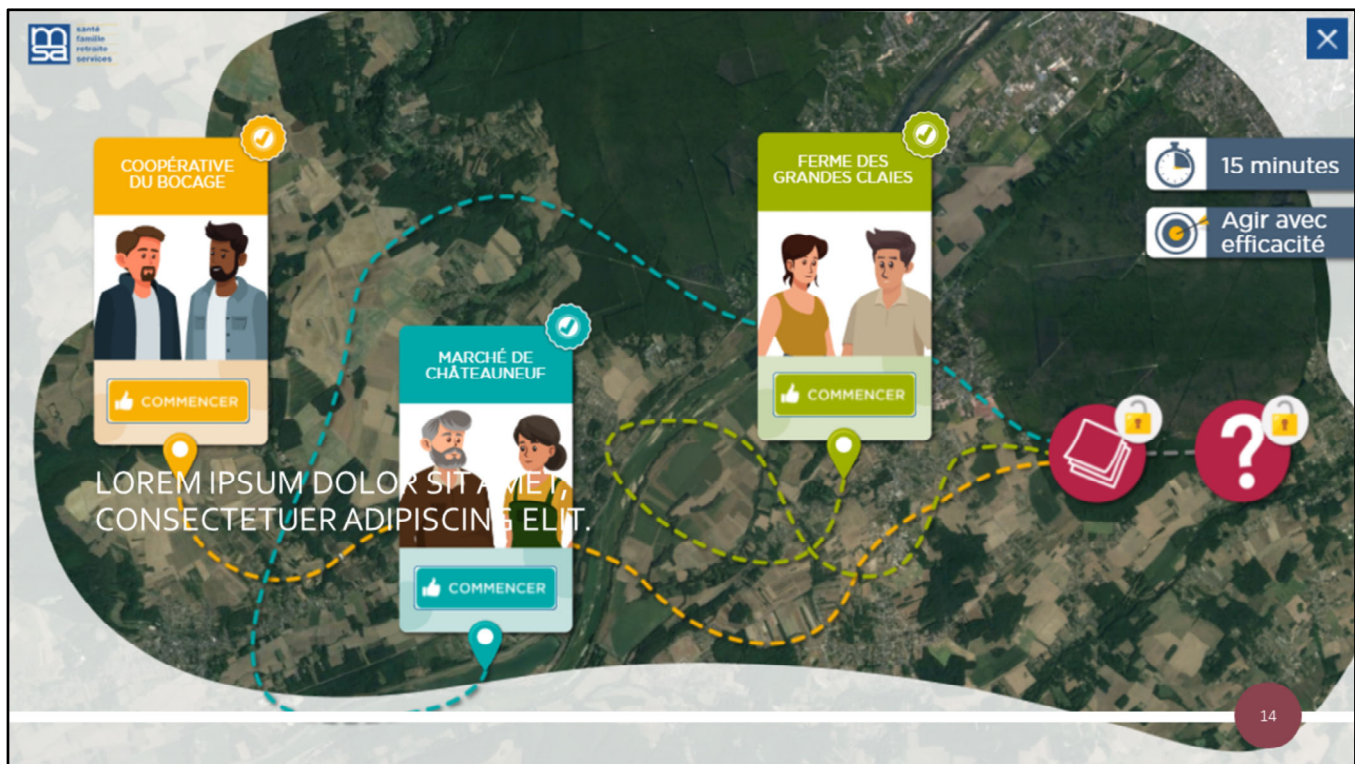


Vous l'avez compris, ces questions ne sont que quelques illustrations de ce que vous pouvez découvrir, apprendre, réviser, c'est selon, dans les différents modules mis à disposition sur le site l'atelier des élus.

Les thèmes sont variés, de l'histoire de la protection sociale à la connaissance des chiffres clés de la MSA, en passant par le perfectionnement de sa communication.

C'est donc pour vous le moyens de trouver les réponses à vos questions et à celle que vous posent vos adhérents.





Pour terminer et illustrer plus concrètement mon propos, voici deux exemples de ce que vous pouvez y trouver :

Un module ludique, « A l'écoute de son territoire » sous forme de parcours interactif avec des mises en situation.





Et enfin ce module pour améliorer votre communication, « En route pour une communication efficace », en cinq parties.

Vous le voyez, c'est bien illustré, ludique, en séquences courtes.

C'est vous qui gérez votre progression et le choix des modules qui vous sont les plus utiles.

## Besoin d'aide contactez vos animateurs !

Jeudi 25 février 2021

Vos animateurs sont vos référents pour vous accompagner tout au long de votre parcours de formation .

Pensez à les contacter !



Bien évidemment les animateurs sont à votre disposition pour refaire une présentation sur l'accès et l'utilisation de ce site lors d'une réunion d'échelon local.